

COLLÈGE DÉLIBÉRATIF

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 AOUT 2026

(SALLE 4C/180 / TEAMS)

ORDRE DU JOUR

<u>LISTE DES PRESENTS</u>	<u>2</u>
<u>DELIBERATIONS</u>	<u>3</u>
<u>DECISIONS</u>	<u>3</u>
1. NOMINATION DU BUREAU DE LA CPEP - RAPPORTEUR : SANNIE THOMAS - CONTRE-RAPPORTEUR : COLLEGE	3

Liste des présents

Étaient présents :

- Monsieur le Professeur Lionel Collet, président
- Madame Véronique Anatole (absente, a donné sa procuration à Monsieur Jean-Yves Grall)
- Madame Claire Compagnon (absente, a donné sa procuration à Monsieur Thomas Sannié)
- Madame la Professeure Anne-Claude Crémieux (absente, a donné sa procuration à Monsieur Lionel Collet)
- Monsieur le Docteur Jean-Yves Grall
- Monsieur Thomas Sannié
- Madame Macha Woronoff (absente, préside la Commission de la transparence)

Participaient :

- Madame Lucie Eches
- Madame Samantha Leblanc
- Monsieur Jean Lessi
- Madame Vanessa Pideri

La séance s'ouvre à 16 heures 30.

En début de séance, le président rappelle que les membres du collège ne peuvent prendre part ni aux délibérations ni aux votes s'ils ont un intérêt direct ou indirect avec un dossier examiné conformément à la charte de déontologie et au règlement intérieur du collège. Trois membres absents ont donné leur procuration. Aucun déport n'est à signaler.

Délibérations

Décisions

1. Nomination du bureau de la CPEP

Un seul point à l'ordre du jour, la nomination du bureau de la CPEP. Le service soumet au Collège la nomination des deux vice-présidentes. La demande consiste à maintenir Fabienne Ragain-Gire et à remplacer Eve Gardien par Olivia Gross.

Le rapporteur et président de la CPEP n'a pas de remarque et émet un avis favorable.

Le projet de décision ne fait pas l'objet de remarque particulière de la part des membres du Collège.

Le collège émet un avis favorable à l'unanimité concernant la nomination du bureau de la CPEP.

Le président

Pr Lionel Collet